

Hebdo Canada

Ottawa
Canada

Volume 13, N° 20
le 15 mai 1985

Le sirop d'érable, une industrie qui fait partie de notre histoire	1
Lignes directrices pour la protection du milieu marin	4
Rapport du GATT — Politique commerciale et prospérité	4
Nouveau test pour détecter une infection de la gorge	4
Le matériel de nettoyage au Salon Interclean 85	5
Vibramètre informatisé	6
Une firme de Montréal construit l'aéroport de la Grenade	6
La chronique des arts	7
Les produits de beauté pour homme, un marché en expansion	8
Le retour des bernaches	8
Nouvelles brèves	8

Le sirop d'érable, une industrie qui fait partie de notre histoire

La production du sirop et du sucre d'érable est une industrie propre au Canada et aux États-Unis. Au Canada, cette industrie se retrouve de l'est de l'Ontario (près de Sault-Sainte-Marie) à la Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, en passant par le Québec qui en a, pour ainsi dire, le monopole. Cette industrie est surtout florissante dans trois régions du Québec, soit celles de la Beauce, de Québec et des cantons de l'Est.

L'aménagement des érabières, l'entaillage des érables, la cueillette et l'évaporation de la sève ou « eau » d'érable, l'emmagasinage, la mise en marché et la consommation du sirop d'érable étaient pratiqués par les Indiens à l'arrivée des premiers explorateurs de l'Amérique du Nord. Ces derniers ne tardèrent d'ailleurs pas à imiter les Indiens (se servant, en outre, de l'eau d'érable comme boisson ou comme remède) et à améliorer leurs méthodes rudimentaires. Ces méthodes subissent encore de nos jours maints changements.

Les débuts de l'industrie du sucre d'érable paraissent se situer vers 1705 et

il semble que la première à s'y adonner ait été Madame de Repentigny (connue pour avoir établi une manufacture de droguets et de couvertures).

En 1712, selon le témoignage de l'ingénieur Gédéon de Catalogne, on fabriquait, à la mission du Sault-au-Récollet, quantité de sucre que les habitants allaient vendre à Montréal. On en fabriquait aussi sur le domaine de Bellechasse et les terres environnantes. En 1716, l'intendant Bégon dut même lancer une ordonnance défendant aux habitants d'entailler les « arbres d'érable » et d'en tirer de l'eau pour faire du sucre, parce que cela abîmait le bois de façon irrémédiable.

Pierre Kalm, un voyageur suédois, se trouvait à Québec, au printemps de 1749, lorsque les habitants commencèrent à entailler les érables et à faire du sucre. Cette fabrication intéressa vivement l'explorateur suédois et, une fois revenu dans son pays, il en fit l'objet d'un long mémoire adressé à l'Académie royale de Suède.

Les pionniers québécois ne tirèrent vraiment parti de cette découverte amérindienne



Scène traditionnelle du temps des sucres dans la campagne québécoise.



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada



Récolte de la sève. L'ouvrier videra le contenu de son seau dans un tonneau qu'un chariot ou un tracteur transportera jusqu'à l'évaporateur.

qu'au début du XVIII^e siècle, les paysans ne produisant que le sucre nécessaire aux besoins de leur famille. Ce sucre était très dur et pouvait se conserver à l'air libre pendant un an. Une cinquantaine d'années plus tard, le commerce du sucre d'érable commença à représenter un revenu appréciable et ils commencèrent à produire à plus grande échelle tout en perfectionnant leur équipement.

L'érable à sucre (*Acer saccharum*) est l'espèce qui donne le plus de sirop par litre de sève. L'arbre poussant en forêt est celui qui produit le plus de sève, mais la quantité provenant de l'érable ornemental est souvent appréciable. L'érable producteur de sève doit avoir un fût court, surmonté d'une abondante feuillée. L'aménagement d'une

érablière consiste donc à faire pousser le plus grand nombre possible de tels arbres sur une aire donnée, ce que l'on obtient en contrôlant la densité de l'érablière grâce à des coupes d'autres essences et l'élimination d'érables à sucre à la sève peu sucrée.

Depuis l'époque où les Indiens encochaient le tronc de l'érable, y inséraient un tuyau en bois par lequel la sève s'écoulait goutte à goutte dans un récipient placé sur le sol, les techniques d'entailage ont grandement évolué. Aujourd'hui, divers types d'outillage peuvent être utilisés au perçage : perceuse à essence, à batterie, ou manuelle. Le diamètre standard de l'entaille est de 1,5 cm. Pour faciliter l'écoulement de la sève, l'entaille est faite selon un axe allant de haut en bas. Le tronc est percé sur 7,5 cm de profondeur (épaisseur de l'écorce non comprise). Un chalumeau de plastique, de fer ou galvanisé inséré dans l'entaille permet à la sève de s'écouler dans un grand seau.

Quand devons-nous entailler les arbres au Canada ? Vers la mi-mars, après le gel de l'hiver, quand la température remonte pour atteindre environ 5°C, la sève coule. Elle continue à couler jusqu'au moment où le temps change et se réchauffe de façon permanente, habituellement jusqu'à la fin d'avril.

La sève doit être recueillie dans les 48 heures suivant sa coulée, filtrée, et bouillie aussi tôt que possible. Si la sève a chauffé au soleil avant qu'on la fasse bouillir, le sirop sera plus noir et de pauvre qualité. Un producteur sur vingt a maintenant adopté la méthode consistant à recueillir directement la sève dans des tuyaux de plastique qui l'acheminent aussitôt vers un réservoir. Cette méthode remplace d'ailleurs avantageusement la méthode traditionnelle où l'on utilise un seau suspendu à un chalumeau et où l'on transporte la sève sur un traîneau tiré par un cheval, un tracteur, un vieux camion ou une moto-neige; lorsque la température est peu clémente, la main-d'œuvre rare et coûteuse et le rendement en sève bas, les avantages de cette modernisation sont indéniables.

Le sirop d'érable est obtenu par évaporation et concentration de la sève que l'on porte à ébullition dans un évaporateur divisé en plusieurs sections. On le fait bouillir jusqu'à ce que sa température atteigne 4°C au-dessus du point d'ébullition de l'eau et qu'il soit clair. Pour prévenir un bouillonnement excessif, on suspend un morceau de gras au-dessus de la sève : aussitôt que l'écume le touche, le bouillonnement s'arrête. C'est au cours de l'ébullition que le sirop d'érable acquiert sa pleine saveur ou la perd. Un chauffage uniforme aide à obtenir un sirop d'érable de qualité.



Réduction de la sève.

L'emploi d'évaporateurs fonctionnant au mazout ou au gaz permet d'obtenir un chauffage plus uniforme qu'au bois et exige moins d'efforts.

Quand le sirop est prêt, il est filtré et mis en bidons plus ou moins grands, suivant l'usage commercial que l'on veut en faire. Ceci se fait quand le sirop est encore chaud (87°C ou plus). La chaleur stérilise le bidon, prévient la moisissure et empêche le sirop d'aigrir. Une fois versé dans les bidons, le sirop doit être placé dans un endroit frais et sec (5°C si possible). Un espace doit être laissé entre les bidons pour que l'air y circule librement.

Au Québec, environ 90 % de la production de sirop est vendue à de grandes entreprises de mise en marché qui se chargent de le conditionner et de le classer par catégories, avant de le vendre au détail. Cepen-



La tarte au sirop d'érable décorée de bonbons à l'érable est l'un de nos desserts favoris.



Cette jeune demoiselle semble apprécier la tire d'érable.

dant, dans d'autres provinces, presque tout le sirop est vendu par le producteur aux détaillants ou directement aux consommateurs. La classification du sirop dépend de sa couleur, de son goût, de sa teneur en matières solides, de sa conductivité, des sucres réducteurs et de la quantité de plomb qu'il contient. Notons que c'est surtout la couleur, à laquelle correspond une densité donnée, qui détermine la classification. Pour demeurer dans la classe correspondant à sa couleur, tout sirop doit avoir entre 65° et 70° Brix (Le Brix est un densimètre à flotteur, étalonné à 15°C, donnant directement la teneur en sucre d'une solution).

Le sirop d'érable pur est un aliment nutritif, délicieux et aux multiples usages : il peut être servi tel quel, transformé en « tire », en sucre mou, en sucre dur, en morceaux ou cristaux, et en « beurre d'érable » ; il peut également être employé comme ingrédient dans la confection de certains plats.

Depuis l'époque des pionniers, le « temps des sucres » a joué un rôle important dans les traditions des provinces de l'est du Canada et de la Nouvelle-Angleterre. Marquant la fin d'un hiver long et rigoureux, il annonce l'arrivée du printemps et le réveil de la nature.

À notre époque, où la plupart des Canadiens vivent dans les grandes villes et ont très peu de contact avec leurs origines rurales, les érabières attirent un grand nombre de citadins au temps des sucres. Les adultes y retrouvent avec une certaine nostalgie les paysages et les odeurs qui leur rappellent leur jeunesse, tandis que les enfants savourent toujours avec délice la tire d'érable versée toute chaude sur la neige, puis enroulée autour d'une palette.

Autant de sirop avec moins de sève

Il faut normalement 35 litres d'eau d'érable pour faire un litre de sirop; cependant, un nouveau procédé de plus en plus courant permet de fabriquer un litre de sirop avec seulement dix litres de sève. Grâce au principe de l'osmose inversée, l'eau d'érable est en effet « concentrée » avant d'être soumise au procédé habituel d'évaporation.

« Actuellement, 200 producteurs québécois se sont équipés pour pouvoir utiliser ce nouveau procédé », explique Garneau Cormier, gérant de l'érabière expérimentale que le gouvernement québécois possède à Norbertville, en plein cœur des Bois-Francs.

Le nouveau procédé n'est cependant pas sans inconvénient : les coûts d'achat et d'installation varient de 15 000 \$ à 30 000 \$, de sorte que seuls les propriétaires d'érabières comptant au moins 5 000 entailles peuvent actuellement se permettre l'acquisition d'un concentrateur.



Cabane à sucre moderne et magasin en bordure de la route.

La sève d'érable contient généralement de 2 à 3 % de sucre; en la traitant par osmose inversée on peut obtenir une eau d'érable dont la teneur en sucre est de 8 à 10 %.

La Californie cède aux charmes de l'érable

La côte californienne est en train de céder aux charmes des produits de l'érable. Selon le plus gros exportateur de sirop d'érable au Québec, M. Gilles Croteau, « c'est en effet en Californie que nos ventes croissent le plus et, en 1985, le marché californien risque de dépasser celui du Québec ».

Les ventes de sirop aux États-Unis ont atteint une valeur de 17,1 millions de dollars en 1983 et 18,9 millions de dollars en 1984, ce qui représente une hausse de plus de 10 % en un an.

M. Croteau est gérant de la coopérative des Producteurs de sucre d'érable du Québec, organisme qui traite et exporte la production de 3 500 acériculteurs québécois. Il explique ce phénomène par le fait que de nombreux résidents de Californie sont d'ex-Québécois et, par conséquent, d'excellents ambassadeurs en ce qui concerne la publicité des produits de l'érable.

Les Américains fabriquent, eux aussi, des produits de l'érable dans les États adjacents au Québec (Vermont, Maine, New Hampshire, New York), mais cette production est nettement insuffisante pour combler les besoins locaux.

Le sirop et la tire d'érable préparés par la coopérative des Producteurs de Plessisville sont vendus au Québec sous la marque de commerce « Citadelle », mais aux États-Unis, on a préféré les commercialiser sous le nom de « Camp », terme anglais désignant une « cabane à sucre ».

Si les États-Unis représentent plus de 80 % du marché d'exportation du sirop d'érable canadien, ils ne sont pas les seuls à l'apprécier : d'autres pays commencent à en demander. En Suisse, par

exemple, les ventes de produits de l'érable ont été multipliées par dix de 1983 à 1984, atteignant 800 000 \$.

Le sirop d'érable, produit d'appellation contrôlée

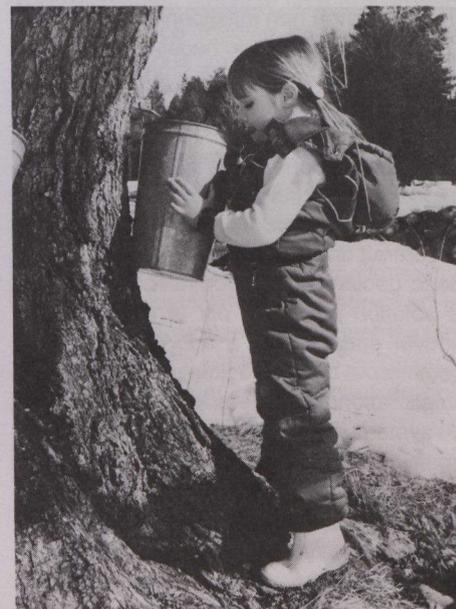
Si un produit porte l'étiquette « Sirop d'érable », « Tire d'érable » ou « Sucre d'érable », vous pouvez l'acheter sans aucune crainte : il s'agit d'un produit fait d'eau d'érable pure. Par contre, la « Tire à l'érable » peut être vendue même si elle contient 25 % de glucose. À part cette exception, il est interdit d'utiliser le mot « érable » pour tout produit qui n'est pas fait d'eau d'érable pure.

Lorsqu'une entreprise veut lancer sur le marché un aliment de ce genre, qui pourrait être apparenté à un produit de l'érable, il lui est interdit de mentionner le mot « érable » sur l'étiquette, ni même d'y reproduire des scènes qui pourraient prêter à confusion (« cabane à sucre » ou érabière).

Le règlement veut également que les termes « cabane à sucre » et « érabière » soient uniquement utilisés par les producteurs qui effectuent la transformation de l'eau d'érable en produits finis. Les exploitations qui se limitent à organiser des « parties de sucre » en se procurant ailleurs les produits de l'érable doivent utiliser le terme « sucrerie » pour désigner leur établissement.

Les contenants de produits de l'érable vendus au détail doivent contenir un certain nombre de renseignements pour le consommateur : la quantité ou le poids, la désignation du produit, le nom et l'adresse du fabricant, du fournisseur ou du distributeur.

Pour pouvoir être appelé « sirop », le produit de l'érable doit, règlement oblige, contenir au moins 66 % de sucre.



Cette jeune visiteuse se purlèche les babines devant un seau d'eau d'érable.

Lignes directrices pour la protection du milieu marin

Le Groupe de travail d'experts du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), présidé par le Canada, a achevé ses travaux concernant l'élaboration de lignes directrices pour la protection du milieu marin contre la pollution d'origine tellurique. Le Canada était l'hôte de la troisième et dernière session du groupe qui se déroulait à Montréal du 11 au 19 avril. Les représentants de 28 pays, dont 15 pays en voie de développement, ont participé à la réunion.

Le groupe de travail a été établi dans le cadre du programme du PNUE pour le développement du droit international de l'environnement, qui doit en grande partie sa mise

en œuvre à une initiative prise par le gouvernement du Canada. Bien que la pollution d'origine tellurique représente, selon certaines estimations, jusqu'à 80 % de la pollution constatée dans les océans, le droit international qui s'y rattache n'est pas aussi développé que le droit international relatif à la pollution causée par les navires. L'ensemble des lignes directrices élaborées par le Groupe de travail du PNUE découle de la première tentative faite pour traiter de ce sujet précis à l'échelle internationale. Ces lignes directrices sont fondées sur l'obligation qu'ont les États, aux termes de la Convention des Nations unies sur le droit de

Rapport du GATT — Politique commerciale et prospérité

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, et le ministre du Commerce extérieur, M. James Kelleher, ont salué la diffusion, par le directeur général de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), d'un rapport intitulé « Politique commerciale et prospérité ».

Ce rapport, commandé par le GATT en novembre 1983, fait part des conclusions unanimes de sept éminentes personnalités composant le groupe indépendant constitué pour étudier les problèmes du système commercial international.

Les ministres ont noté la pertinence du rapport qui est publié au moment important où le Canada et d'autres pays veillent à s'assurer que la reprise économique actuelle marque le début d'une nouvelle ère de croissance non inflationniste, de réduction du chômage et de hausse des niveaux de vie. Ils ont mentionné que le gouvernement, craignant que l'accumulation des mesures restrictives ne vienne menacer la croissance économique que nous recherchons tous, donnerait la préférence à un régime commercial international ouvert qui assurerait une croissance soutenue. Ils ont donc déclaré qu'ils appuyaient pleinement la solution proposée par le rapport — un nouvel engagement à adopter un régime commercial ouvert, régime renforcé par des améliorations apportées au fonctionnement du système du GATT — et qu'ils appuyaient également l'énoncé du rapport, selon lequel les pays développés et ceux en voie de développement contribuent à ce processus. Ils ont demandé que l'on étudie plus à fond la mise en garde prononcée contre les avantages du protectionnisme; en effet, il est souvent question de ses avantages immédiats et visibles alors que ses coûts

s'évaluent à long terme et qu'ils sont largement invisibles.

Les auteurs du rapport font plusieurs recommandations d'action concertée, propres, selon eux, à mettre le commerce mondial sur la bonne voie. MM. Clark et Kelleher ont noté avec intérêt que la première de ces recommandations — celle qui demande que l'établissement des politiques commerciales de chaque pays se fasse de façon plus ouverte — était une mesure que le gouvernement canadien a déjà appliquée en diffusant récemment un document de travail demandant aux Canadiens leur avis sur les moyens de conserver et d'accroître nos débouchés à l'étranger. Selon les ministres, l'appui du rapport au lancement d'une nouvelle série de négociations au sein du GATT est une recommandation clé que le Canada endosse entièrement. La nouvelle série de négociations commerciales multilatérales devrait être amorcée au début de l'année 1986. Elle aura pour objectif de contrer avec plus de vigueur les mesures protectionnistes et de déterminer comment établir de nouvelles règles aptes à protéger et à renforcer le système commercial multilatéral.

Le rapport recommande aussi que le commerce des produits agricoles soit fondé sur des règles plus claires et plus équitables; que les codes du GATT régissant les mesures non tarifaires soient renforcés et rigoureusement appliqués de façon à rendre le commerce plus libre et plus équitable; que les gouvernements se montrent disposés à entreprendre des recherches visant à intensifier le commerce des services et à examiner la possibilité d'élaboration de règles multilatérales applicables à ce secteur; et, enfin, que le processus de règlement des différends du GATT soit amélioré.

la mer, de protéger et de préserver le milieu marin. Destinée à aider les États à s'acquitter de cette obligation, il consiste en une liste de contrôle des dispositions fondamentales sur lesquelles doivent s'appuyer les lois nationales assurant l'application des accords internationaux relatifs à la protection du milieu marin contre la pollution d'origine tellurique. L'ensemble des lignes directrices porte, entre autres, sur les domaines suivants :

- la collaboration dans l'élaboration de règles, de normes et de critères internationalement acceptés, ainsi que de pratiques et de procédures à recommander;
- la coopération scientifique et technique;
- le contrôle et la gestion des données;
- la création de zones spécialement protégées;
- la notification, l'échange d'information et la consultation.

En annexe de ces lignes directrices apparaît une description détaillée des diverses stratégies recommandées. Celle-ci a été préparée, en partie, par le ministère canadien de l'Environnement. Les États peuvent recourir à ces méthodes afin de prévenir, de réduire et de contrôler la pollution du milieu marin d'origine tellurique. Les lignes directrices seront soumises au Conseil d'administration du PNUE en vue de leur adoption, en mai.

Nouveau test pour détecter une infection de la gorge

La compagnie Les Laboratoires Nordic, de Laval (Québec), vient de mettre en marché un nécessaire permettant d'effectuer un nouveau test, le test Culturette, qui permettra aux médecins de détecter, en seulement dix minutes, une infection de la gorge — ou pharyngite streptococcique — occasionnée par des bactéries.

Les méthodes de détection actuelles obligent le médecin à attendre 24 heures avant de prononcer son diagnostic, ce qui peut nuire à la santé du patient traité. Le nouveau test facilitera par conséquent le travail des médecins canadiens qui, chaque année, doivent soigner un total de quatre millions de personnes souffrant d'une pharyngite streptococcique, ou angine. Cette maladie sévit surtout à la fin de l'hiver et au début du printemps, et atteint principalement les enfants de cinq à quinze ans.

Le vice-président au marketing des Laboratoires Nordic, M. Angelo Botter, a précisé que le test Culturette, en cas de réaction positive, permettrait au médecin de commencer sans délai l'antibiothérapie. Entreprise plus rapidement, celle-ci réduira les risques de complications graves et la période de contagion.

Le matériel de nettoyage au Salon Interclean 85

Au salon international du matériel de nettoyage, INTERCLEAN 85, qui aura lieu au centre des expositions R.A.I., à Amsterdam (Pays-Bas), du 20 au 23 mai, treize fabricants canadiens exposeront du matériel et des produits d'entretien.

Appareils et produits d'entretien

Les produits mis en montre par nos compagnies comprendront du matériel et des accessoires qui récurent, polissent et nettoient presque toutes les surfaces.

Entre autres, la récurveuse automatique fonctionnant sur piles, fabriquée par la société Scrubking Manufacturing Ltd., de Thornhill (Ontario), a la réputation d'être la machine de nettoyage la plus perfectionnée du monde. Cette récurveuse dotée d'un système de contrôle transistorisé possède, en outre, un dispositif à vitesse variable et un système de freinage automatique.

Les machines Scrubking n'ont ni boîte à vitesses, ni embrayage, ces mécanismes étant supplantés par des roues et des moyeux pneumatiques spéciaux, ce qui permet d'éviter réparations et remplacements coûteux. Les récurveuses sont actionnées par des moteurs à aimant permanent dont la transmission directe assure un fonctionnement silencieux et sans à-coups. L'utilisateur fait fonctionner la machine à l'aide d'une barre de contrôle de vitesse. Parmi les autres avantages des machines Scrubking, notons les cuves à solution moulées de façon unique et les racloirs à emploi facile. Les cuves, d'une capacité de 114 litres, sont fabriquées grâce à un procédé de

moulage rotatif sans soudure et faites de polyéthylène anti-corrosion. Les deux lames du racloir manuel récurent une grande surface à la fois. Les machines Scrubking allient un fonctionnement silencieux à un système de contrôle électronique de pointe qui rendent tout nettoyage aisé.

Pour les tapis, on exposera des extracteurs de saleté et des aspirateurs. La société torontoise Fabri-Zone International Inc., spécialiste de la purification des fibres et des textiles, fabrique du matériel spécialisé de nettoyage et d'entretien, des produits chimiques et des accessoires. Pour le nettoyage complet des moquettes, elle offre son nettoyeur-purificateur OZ 1800. Cette machine révolutionnaire extrait la saleté et injecte des molécules d'ozone dans les



Le nettoyeur-purificateur OZ 1800, fabriqué par Fabri-Zone International Inc., extrait la saleté des fibres de tapis et y injecte une solution à base d'ozone.



L'aspirateur compact TV6, de la société Michael's Equipment Ltd., offre une solution idéale aux problèmes d'extraction de la poussière et de l'eau dans les bureaux et les établissements commerciaux.

fibres de la moquette, enrayant ainsi une grande partie de l'activité bactérienne et microbienne. « Suspend », l'un des produits de nettoyage de Fabri-Zone, pénètre et nettoie les moquettes sans laisser de résidu collant qui retient la poussière.

Fabri-Zone a incorporé le système de nettoyage à l'ozone de son nettoyeur-purificateur au nettoyeur de rembourrages et de tentures Porto-Zone. Unique en son genre, le Porto-Zone purifie, nettoie et rafraîchit les rembourrages et les tentures. La société Fabri-Zone est aussi l'une des seules à vendre des produits nettoyants pour les plafonds, notamment des solvants sans chlore.

La société Michael's Equipment Ltd.,

d'Ottawa (Ontario), fabrique des aspirateurs et des appareils pour le nettoyage des planchers à utilisation industrielle qui ont déjà fait leurs preuves au Canada, en Europe et dans les pays du Pacifique. Ses aspirateurs sont dotés d'un filtre à secousses autonettoyant. Ce filtre « vibre » lorsque l'appareil est en marche et fait tomber la poussière au fond du réservoir de l'aspirateur. La succion et le débit d'air constants de l'aspirateur compact modèle TV6 offrent une solution idéale aux problèmes d'extraction sèche et humide dans les hôtels, les restaurants, les magasins et les bureaux. Grâce à son système d'échappement à double filtre et à un débit d'air rapide, ce modèle nettoie de façon efficace et réduit grandement l'éparpillement de la poussière.

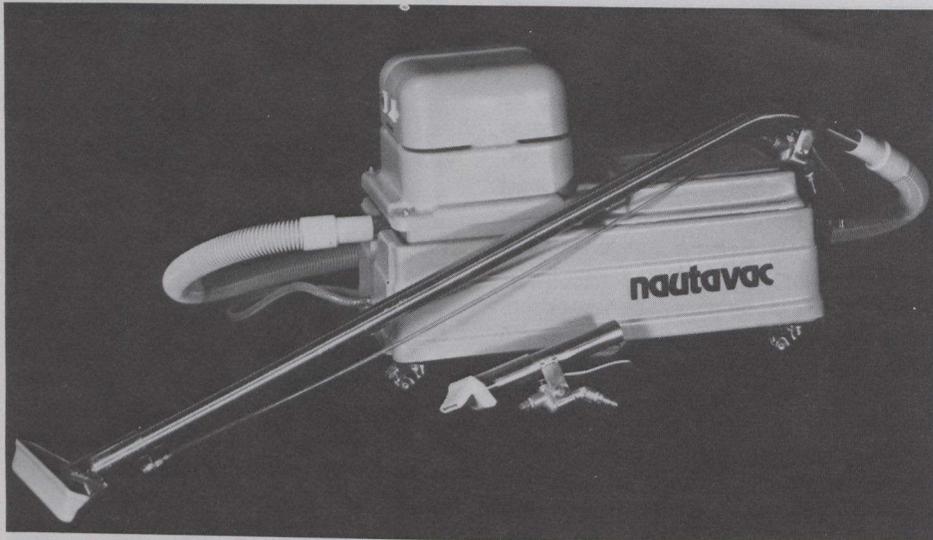
Peu importe le revêtement de sol, l'accessoire breveté « Dial-the-Job » de Michael's Equipment est l'outil de nettoyage par excellence. Breveté et spécialement conçu en fonction des aspirateurs Michael's Equipment, il possède huit fonctions différentes qui permettent de redresser les fibres des moquettes, de nettoyer les tapis de gymnase, les planchers de béton ou de ciment, de balayer les planchers de bois, et plus encore. Grâce à un débit d'air constant, le long de la lame, aucune poussière ne lui échappe.

La société Nautovac Corporation, de Stouffville (Ontario), fabrique des machines compactes pour le nettoyage des moquettes dans les maisons particulières et les établissements commerciaux.

Bien que l'extracteur léger modèle 78 de



La société Scrubking Manufacturing Ltd. fabrique des récurveuses automatiques de parquets, fonctionnant sur piles, qui permettent un nettoyage économique.



Bien qu'il soit le plus compact des appareils de ce genre, l'extracteur de saleté modèle 78, de la société Nautavac Corporation, est plus efficace que la plupart des gros extracteurs.

Nautavac soit le plus compact en son genre, il nettoie mieux que plusieurs des plus gros extracteurs. Il est pourvu d'une pompe puissante qui soulève la poussière à la surface pour ensuite l'aspirer. L'accessoire transparent fixé au manche en acier inoxydable permet de constater l'efficacité de ce modèle à l'œuvre. L'extracteur est muni d'un accessoire manuel qui facilite le nettoyage des escaliers, des meubles, des banquettes d'automobiles et des surfaces d'accès difficile.

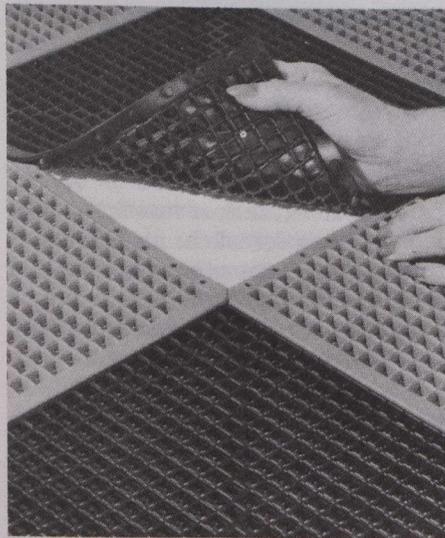
En outre, Nautavac offre une gamme complète de produits chimiques pour le nettoyage des moquettes à l'intention des marchés industriels et des détaillants. Le matériel de nettoyage des moquettes et les produits chimiques Nautavac font équipe pour éliminer la saleté la plus tenace.

Pour les planchers, nos exposants proposeront des essoreuses, des balais à franges, des balais-brosses robustes et des machines de brunissage; pour les rembourrages et les tentures, des détachants. En outre, ils offriront des purificateurs d'air, des solvants pour les plafonds et une gamme de tampons abrasifs, de désinfectants et d'aérosols chimiques pour les travaux d'entretien en général.

Nos fabricants de produits de nettoyage ont acquis une réputation internationale enviable, non seulement à cause de leurs produits standard, mais aussi à cause de dispositifs de pointe qu'ils ont su adapter à leurs produits : brosses motorisées qui nettoient les moquettes et tapis en profondeur, aspirateurs réglables pour huit recouvrements de sol différents, dispositifs de purification pour les moquettes et les textiles, machines électroniques et silencieuses pour le nettoyage des revêtements de sol.

Les unités de revêtement de sol brevetées Cushion-Mats, conçues par Les Indus-

tries R.A. Morrison Inc., de Saint-Laurent (Québec), constituent un revêtement durable, confortable et antidérapant pour presque tous les sols, peu importe l'endroit. Elles s'installent en un clin d'œil, puisque chaque carré de revêtement se juxtapose et se fixe à l'autre instantanément, formant ainsi une surface uniforme. Leur conception modulaire permet d'effectuer une installation sur mesure. De plus, elles s'égouttent bien et résistent aux produits chimiques, à l'huile, à la graisse, à la moisissure et à l'humidité. Tous ces avantages font des Cushion-Mats le revêtement idéal pour les surfaces situées autour et à l'entrée des bâtiments, dans les ateliers d'usinage, les chaînes de montage, les cuisines industrielles et les installations sportives.



Les Industries R.A. Morrison Inc. fabriquent les unités de revêtement de sol colorées Cushion-Mats qui, fixées les unes aux autres, forment des revêtements de sol confortables et antidérapants.

Vibramètre informatisé

Une firme d'ingénieurs-conseils de Québec, J.-M. Lagacé et associés, a mis au point un système d'analyse informatisé pour mesurer les vibrations des édifices, des structures de grande dimension (ponts, par exemple) et de la machinerie lourde : un vibramètre mesure les degrés de vibration et transmet ensuite les données obtenues à un ordinateur. Apparaît plus tard sur l'écran une série d'indications à suivre pour corriger les problèmes, très exactement là où ils se posent. Il devient alors inutile d'avoir recours à un ingénieur spécialisé : un simple manoeuvre peut faire fonctionner ce système d'entretien préventif assisté par ordinateur.

Une firme de Montréal construit l'aéroport de la Grenade

Un contrat d'une valeur de 4,485 millions de dollars vient d'être signé entre la firme montréalaise Janin Construction et le gouvernement de la Grenade, afin que les travaux de construction du nouvel aéroport de Point Salines puissent être terminés.

Ce contrat fait partie d'une entente (7,7 millions de dollars) stipulant que l'Agence canadienne de développement international (ACDI) s'est engagée à aider la Grenade à construire un aéroport international moderne, essentiel à l'exploitation de son industrie touristique. L'ACDI s'est adressée à une firme torontoise, la firme d'experts-conseils en ingénierie Monenco, pour mener à bien l'exécution de ce projet.

Les responsabilités de la firme Janin seront nombreuses : construction d'installations de protection des pistes d'atterrissage (celles-ci étant près des rives); construction du réseau d'égouts de l'édifice d'accueil des passagers; préparation du site des équipements de navigation aérienne; aménagement d'un petit port utilisable en cas d'urgence en mer et, enfin, aménagement paysager des terrains de l'aéroport.

L'accès à l'île par voie aérienne a toujours été limité au petit aéroport de Pearls qui ne peut recevoir que des appareils de faibles dimensions et qui ne fonctionne que de jour seulement. Le nouvel aéroport, dont la construction a débuté en 1979, assurera, autant de jour que de nuit, un accès sûr à tous les types d'appareils provenant de l'étranger. Il favorisera, dans l'immédiat, le développement de l'industrie touristique et, à plus long terme, l'implantation de nouvelles industries qui viendront renforcer l'économie du pays et seront génératrices d'emplois.

Dansepartout : une image de marque à travers le Canada

Fondée à Québec en 1976 par Claude Larouche et Chantal Belhumeur, la compagnie Dansepartout a pris la suite de l'atelier chorégraphique des Grands Ballets canadiens de Québec que Chantal Belhumeur animait depuis trois ans. Après neuf ans d'existence, demeurant la seule compagnie de danse professionnelle à Québec, Dansepartout continue de susciter au Canada un intérêt croissant pour la danse moderne.

Subventionnée par le ministère des Affaires culturelles du Québec, par le Conseil des Arts et par son Office des tournées, Dansepartout retient l'attention pour l'originalité de ses créations où s'est peu à peu affirmée la personnalité de Chantal Belhumeur, sa directrice artistique et chorégraphe. Des chorégraphies qui ont su imposer la compagnie, retenons *Baleines* de Maria Formolo, *Psaumes* de José Limon et, plus spécialement *Rivière* de Chantal Belhumeur. Dansepartout porte bien son nom, puisque cette compagnie s'efforce de mettre la danse moderne à la portée d'un auditoire de plus en plus nombreux. D'ailleurs, elle a accordé une grande importance aux spectacles pour enfants et a misé sur la décentralisation en de nombreuses représentations et tournées au Québec et dans le reste du Canada. À l'instar des troupes les plus dynamiques, elle dispense également des cours de techniques, organise des ateliers chorégraphiques et participe à des échanges avec d'autres créateurs et danseurs.

Évolution de la compagnie

De nombreuses personnalités du monde de la danse ont apporté leur contribution à l'évolution de la compagnie. C'est ainsi que Keith Urban et Maria Formolo sont des invités réguliers de la compagnie Dansepartout et que plusieurs des œuvres de Mme Formolo figurent au répertoire de la troupe. Nina Watt, danseuse new-yorkaise réputée, est venue adapter pour la compagnie une œuvre du célèbre José Limon, *Extrait de psaume*. Des échanges ont eu lieu avec le théâtre de la danse Michel Nourkil, de France. Cette année, Dansepartout aura le plaisir de travailler avec Colin Connor de la Compagnie José Limon et Maria Formolo sera de retour pour créer d'autres chorégraphies. De plus, la compagnie s'est intégrée au programme des Matinées pour enfants de l'Orchestre Symphonique de Québec et figurera dans celui des Croquis de Musique du Grand Théâtre de Québec pour la troisième fois.



Michel Boulianne

Les danseurs de la compagnie Dansepartout évoluent dans la chorégraphie *AUX...ANS...FER* d'Alain Thompson.

Neuf ans après sa fondation, Dansepartout, est devenue synonyme de dynamisme, de qualité et de créativité. L'été dernier, la compagnie a célébré, avec la France et le Québec, le 450^e anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier au Canada. Elle était en effet en vedette à Saint-Malo, en France, le 16 juin, où elle présentait un spectacle pendant quelques jours pour ensuite revenir au pays charmer les milliers de spectateurs de « L'été mer et monde » les 25, 26 et 27 juin sur la grande scène de « Québec 84 ».

À la suite d'une tournée qui l'a menée à Montréal, à Toronto, à Edmonton et à Vancouver, la compagnie Dansepartout vient de rentrer à Québec avec une foule de projets.

La saison 1984-1985 de cette troupe de danse professionnelle qui réside à l'extérieur de Montréal s'achève donc sur une note très optimiste, et déjà on prépare la prochaine saison qui marquera son dixième anniversaire. En effet, pour célébrer comme il se doit cet événement, Danse-

partout offrira, au printemps 1986, une série de spectacles en Belgique. Il est aussi question de réaliser une bande vidéo promotionnelle d'une vingtaine de minutes montrant la compagnie à l'œuvre.

C'est ce qu'a laissé entendre le directeur administratif de la troupe, Marc Calfat, lors d'une conférence de presse donnée à Québec, à l'issue d'une tournée (18 spectacles) qui a conduit les dix danseurs dans sept grandes villes canadiennes.

Si la compagnie a le vent dans les voiles, à la suite des critiques fort élogieuses qu'elle a recueillies à travers le pays, elle ne vit pas pour autant dans l'opulence et on reconnaît volontiers que la danse reste toujours le parent pauvre du domaine des arts. Dansepartout est une compagnie à but non lucratif qui a pour mission d'encourager le potentiel créateur des danseurs et des jeunes chorégraphes québécois. Sous la direction artistique de Chantal Belhumeur, cofondatrice de la compagnie, Dansepartout consacre tous ses efforts à la danse moderne.

Hydro-Québec reçoit un certificat de reconnaissance

Hydro-Québec a reçu récemment un certificat de reconnaissance du Conseil canadien de coordination de la déficience auditive pour son engagement à sous-titrer ses six messages publicitaires télévisés. Dans la lettre qu'il adresse à Guy Coulombe, le 22 février, le Conseil canadien de coordination de la déficience auditive transmet ses félicitations à Hydro-Québec pour sa décision qu'il qualifie d'humaine et d'avant-

gardiste. En adhérant à une politique générale de sous-titrage et de codage des messages publicitaires télévisés, Hydro-Québec rejoint les rangs de nombreuses compagnies canadiennes de toutes les sphères d'activités. La société agrandit ainsi le cercle des téléspectateurs.

Hydro-Québec s'adresse pour la première fois, au cours de cette année 1984-1985, à 400 000 sourds et malentendants.

Les produits de beauté pour homme, un marché en expansion

Encore réduit mais loin d'être négligeable, le marché des cosmétiques pour hommes connaît actuellement une croissance sans précédent.

« C'est un marché tout nouveau mais qui croît beaucoup », explique M. Steven Taylor, président-fondateur de Atien Entreprises Inc. de Toronto, la seule entreprise canadienne qui fabrique des produits pour les soins de la peau destinés uniquement aux consommateurs masculins.

« À long terme, ajoute-t-il, le marché représente un potentiel énorme ». Effectivement, si on considère que seulement 5 à 10 % des hommes utilisent quotidiennement des cosmétiques pour soigner leur épiderme, il y a un marché à exploiter.

Selon les estimations de M. Taylor, les ventes au détail pour le marché canadien représentaient, en 1983, un demi-million de dollars. L'année suivante, les ventes de cosmétiques pour hommes triplaient et s'élevaient à 1,5 million de dollars, et, en 1985, elles devraient atteindre quatre millions de dollars. De plus, on prévoit, qu'au cours des prochaines années, l'augmentation des ventes dépassera 25 %.

La rapidité avec laquelle le marché des cosmétiques pour hommes peut se développer est liée au succès des géants de l'industrie des cosmétiques pour femmes. Il s'agit, en fait, d'une industrie qui requiert

beaucoup d'investissements en publicité puisqu'elle en est à ses débuts.

Le consommateur-type qui s'achète des crèmes et lotions pour assurer le nettoyage, la tonicité et l'hydratation de sa peau entre 25 et 45 ans, jouit d'un revenu et d'une éducation supérieurs à la moyenne, vit en milieu urbain, s'adonne au conditionnement physique ou à toute autre activité sportive et, surtout, se montre très soucieux de son apparence.

Pour les traitements du visage, un consommateur peut dépenser annuellement entre 150 \$ et 175 \$. Il n'est pas rare, semble-t-il, qu'un homme s'achète pour environ 500 \$ de produits hygiéniques et de parfums de toutes sortes au cours d'une même année. Ce qui, toutefois, est encore bien peu comparé à la consommation féminine.

Mais les cosmétiques constituent un marché capricieux où les ventes dépendent bien plus de l'emballage, de la promotion et de la puissance persuasive de l'image que des ingrédients qu'ils renferment. M. Power mentionne, entre autres, certains produits qui, en raison d'un manque de publicité et de promotion, ne se vendent pas et sont distribués gratuitement à titre d'échantillons accompagnant certains achats.

Si la composition et la présentation des produits de beauté varient selon qu'ils sont

destinés à un homme ou à une femme, les motivations, quant à elles, sont sensiblement les mêmes en ce qui concerne les acheteurs. Notons que l'homme se préoccupe de plus en plus de la santé sa peau et de son apparence et que 80 % des consommateurs ont 39 ans ou moins. Les spécialistes en marketing doivent surmonter un problème d'image chez les consommateurs plus âgés, car ceux-ci associent « cosmétiques » à « féminité ». L'idée d'utiliser une éponge et une crème pour se laver le visage est loin d'être acceptée par le nord-américain moyen. Cette réticence est toutefois moins marquée chez les plus jeunes, qui sont plus soucieux de leur apparence.

Nouvelles brèves

Un capteur solaire au fréon destiné au chauffage de l'eau a été mis au point par l'équipe Énergies nouvelles de l'INRS. Ce chauffe-eau est une innovation permettant d'exploiter le phénomène de changement de phase (liquide-gaz) comme moyen d'échange de chaleur. Le fréon liquide se vaporise d'abord sous l'effet de la chaleur et se condense à nouveau une fois que la tuyauterie passe dans un réservoir d'eau froide. C'est à ce moment que se produit un échange de chaleur latente. Généralement, la technologie solaire a recours à un échange de chaleur sensible qui s'obtient plus simplement en mettant deux liquides de températures différentes en contact jusqu'à ce que celles-ci s'équilibrent. Ce seront sûrement les pays les plus ensoleillés qui pourront le mieux profiter de ce mode d'utilisation de l'énergie solaire.

La dernière création de la firme Xerox est une machine à photocopier dotée d'un plastique conducteur d'électricité. Le plastique présente de gros avantages par rapport au traditionnel fil de cuivre, soit la légèreté et l'économie. On peut aussi varier sa conductivité en jouant sur sa composition chimique. C'est la première fois que le plastique est utilisé commercialement à une telle fin.

Hebdo Canada est publié par la Direction générale des affaires culturelles et de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée si vous vous adressez à la rédactrice en chef, Annie Taillefer.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Le retour des bernaches



Avec l'arrivée du printemps, nous reviennent les oies majestueuses, ces grands oiseaux également connus sous le nom de bernaches du Canada. Elles font halte dans la plaine outaouaise avant de poursuivre leur longue migration vers leurs lieux de nidification, plus au nord.